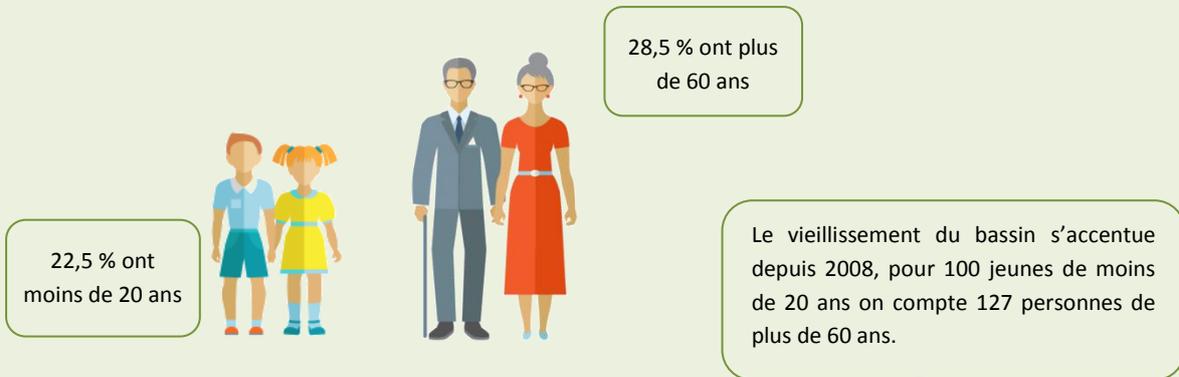


La population du territoire

71 991 habitants en 2013, augmentation de 2,2 % depuis 2008.



Source : INSEE, RP 2008-2013

Entre services à la population et industries

En 2014, le bassin d'emploi de Rochefort compte 18 206 salariés sur 26 219 actifs occupés. Sur la période 2011-2014, les effectifs salariés ont stagné.

Les actifs occupés

32 % disposent d'un niveau V
18 % niveaux V bis et VI

35 % d'employés
24 % de professions
intermédiaires

12 % ont moins de 25 ans
14,5 % ont plus de 55 ans

Source : INSEE, RP 2013



Deux secteurs spécifiques :

- Fabrication matériel de transport,
- Industrie chimique.

10 304 établissements, création en 2015 de 509 entreprises.

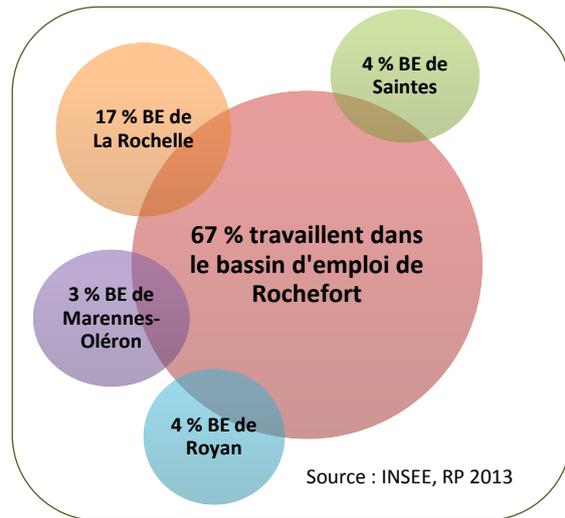
Les principaux établissements sont :

- Centre hospitalier de Rochefort,
- STELIA AEROSPACE,
- Commune de Rochefort.

Sources : INSEE, Clap 2014, sirène 2016

Les mobilités au quotidien

67 % des personnes vivant dans le bassin d'emploi de Rochefort travaillent dans ce même bassin. Un peu moins de 17 % travaillent dans l'agglomération voisine de La Rochelle.



Formation professionnelle initiale et continue



Sources : Région, Rectorat, DRAAF, 2015/2016

La demande et les offres d'emploi enregistrées (Pôle emploi-Directe Poitou-Charentes, 2015)

Libellé Zone	DEFM au 30 sept 2015 cat A, B et C	Evolution 2010-2015	Part des femmes	Moins de 26 ans	Plus de 50 ans	DEFM de longue durée
Rochefort	7 031	31,7%	53%	19%	26%	46%
Poitou-Charentes	147 807	33,3%	52%	20%	24%	45%

Les Métiers les plus demandés	Les métiers plus offerts	Les métiers porteurs
Assistance auprès d'enfants (347 demandeurs)	Nettoyage de locaux (124 offres)	Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires, pêcheurs, aquaculteurs, serveurs de cafés restaurants, agents d'entretien de locaux, aides de cuisine, employés polyvalents de la restauration...
Nettoyage de locaux (254)	Personnel de cuisine (119)	
Services domestiques (228)	Service en restauration (80)	

Les emplois proposés sont majoritairement des contrats temporaires (de 1 à 6 mois), avec 47 % des offres contre 40 % de contrats durables (plus de six mois) et 13 % d'offres occasionnelles (moins d'un mois).